



## Abris pr fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 12 janvier 2007

---

Ne pouvant pas mettre de local fumeur conforme, si on dit aux salariés d'aller fumer sur le quai ou dans la cour, sous un abris (du vent, de la pluie) genre abri-bus doit on aussi mettre en place un système de ventilation ? Merci

Réponse :

Dès l'instant où cet abri est ouvert sur au moins une de ses faces, vous n'avez pas à l'équiper de manière particulière pour y accueillir les fumeurs